

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 24 NOVEMBRE 2015
- N° de séance : 7

Le Provisieur ouvre la séance à 18h00 en remerciant les participants.
Il s'assure du quorum (18 membres présents puis Mr Garrigues puis Mme Bestieu puis Mme Losma arrivent, il y a 21 votants puis mr Lubrano et mme bestieu s'en vont et il y a 19 votants) et fait adopter le procès-verbal du CA du 03 novembre 2015 avec une modifications Le PV du 16 juin n'ayant pas été envoyé aux membres du CA après modification ,il sera soumis à la séance suivante .
La séance se clôture à 20h10

1/ Adoption du PV du Conseil d'Administration du 03 novembre 2015 :

Adoption à l'unanimité du PV (18 votants)après correction concernant la suppression de la phrase « et ça s'effondre »

Correction d'orthographe au point 5 : ées sur le mot ré examinées

2/ Adoption de l'ordre du jour :

Le proviseur fait adopter l'ordre du jour modifié
Sont rajoutés le vote des tarifs de pension et demi pension avant présentation du projet de budget 2016 et vote de deux conventions

Adoption à l'unanimité (18 votants)

Mme CHABAUD est nommée secrétaire de séance.

Mr Pons demande aux membres du CA l'autorisation à ce que Mme France DESOUBRY stagiaire SVT puisse assister aux débats ce qui lui serait utile dans le cadre de sa formation d'enseignante.

Les membres du CA sont tous d'accord.

**PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JOLIOT CURIE SETE**

- Séance du : 24 novembre 2015
- N° de séance : 7

Chapitre : I Nature : AFFAIRES FINANCIERES

1) Adoption des tarifs de pensio net demi pension pour 2016 :

Bien que les tarifs 2016 soient identiques à ceux de 2015, la Région Languedoc Roussillon a rappelé la nécessité de les soumettre au vote des conseils d'administration des EPLE, constituant ainsi une base légale et juridique à la construction budgétaire qui va suivre.
Pour 2016 au lycée Joliot Curie les tarifs seront les suivants, identiques à ceux de 2015
3.85 € le repas élève
1300.00€ la pension annuelle facturée en trois trimestres.

Les tarifs des commensaux sont présentés pour information et restent identiques à 2015.

=> Vote : 18 pour, 0 abstentions, et 0 contre (18 votants). **Les tarifs sont adoptés**

2) Présentation du projet de budget 2016

Mme Chabaud présente le projet de budget 2016 en détaillant les grandes lignes de recettes et de dépenses et en présentant l'esprit général qui a présidé à son élaboration.

En recettes :

La DAF a augmenté de 15960.00 € soit +5.40% les recettes de la restauration ont été augmentées pour être plus proche de la réalité sur la base de 90 internes et 90000 repas / an. Les recettes onilait sont intégrées au budget initial.

Les recettes de taxe d'apprentissage sont revues à la baisse.

Les crédits d'Etat (CPG) sont stables

Les recettes du GRETA sont intégrées au budget initial

Les recettes de la cafétéria sont en hausse

Le reversement du LP se fait désormais sur la base de la nouvelle convention budgétaire entre les deux EPLE.

Les recettes des CRS été 2016 ne seront intégrées au budget que lorsque nous aurons la certitude de leur venue.

En dépenses :

Malgré une hausse des recettes, le budget n'a pas été facile à équilibrer et un prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de 35718.00€ est proposé.

Certaines dépenses apparaissent mutualisées avec le LP exemple la salle de musculation

Le nouveau contrat d'impression est chiffré.

Certaines lignes ont pu être maintenues à niveau constant : les crédits disciplinaires chaque fois que possible

Certaines lignes ont été augmentées : contrats d'entretien, photocopies, sorties scolaires et projets correspondant au PFS

Certaines lignes ont dû être diminuées ; internat, stmaintenance et info...

Des travaux dans les bureaux intendance suite aux inondations de septembre 2014 sont inscrits au budget pour être réalisés par les ERIT dès le début de l'année 2016.

La fin de la gratuité des installations sportives fait peser une incertitude sur le montant de cette dépense, son financement étant assuré par une dotation spécifique équivalente de la part de la Région.

La viabilisation a été diminuée du fait des économies de chauffage liées à la nouvelle chaudière et à la mise en place d'un nouveau contrat électricité en janvier 2016 (attribué à Engie)

Une ligne opérations en capital est prévue financée par de la taxe d'apprentissage.

Sur la forme, ce budget notamment au service AP est conforme à la RCBC présenté en axes du projet d'établissement, ce qui à la lecture peut rendre difficile la comparaison entre les deux exercices.

Enfin la fusion des régions oblige, la DAF ne pourra être versée qu'une fois le budget de la nouvelle assemblée voté, donc nous aurons un premier versement de 5/12 en début d'année ce

qui obligera à une vigilance accrue en matière de trésorerie pour le démarrage de l'année civile.

Cependant les fonds du lycée sont suffisants et le rythme des encaissements suffisamment rapproché pour ne pas avoir de problème de trésorerie ni de cessation de paiement avant le paiement du solde de la DAF.

Le budget est présenté au vote par services : AP-ALO-VE-SBN-SRH et OPC

=> Vote : 18 pour, 0 abstentions, et 0 contre (18 votants). **Le budget 2016 est adopté incluant le prélèvement sur fonds de roulement, ainsi que l'EPA, l'état des emplois.**

3) délégation du CA au CE

Dans le cadre de l'application de l'article 28 du code des marchés publics le conseil d'administration donne sa délégation au chef d'établissement pour effectuer les commandes à partir du 1^{er} janvier 2016 dans le respect des seuils prévus.

=> Vote : 21 pour, 0 abstentions, et 0 contre (21 votants). **la délégation est adoptée**

4) EPA

L'EPA est présenté par Mme Chabaud : cela permet de classer par rubrique les besoins de l'établissement pour 2016 et en fonction des rubriques et des seuils retenus de prévoir les modalités de mise en concurrence.

Cet état a le mérite d'exister, il pourra être complété ou évoluer en cours d'année

Il est perfectible dans le sens où l'on pourrait en profiter pour définir plus précisément une politique d'achat par exemple en produits bio ou en produits locaux ;

Ce sera le cas du nouveau contrat Engie pour lequel le lycée a choisi l'option 100% énergie verte.

=> Vote : **pour à l'unanimité (21 votants) L'EPA est adopté**

5) état des emplois

L'état des emplois est présenté en masse et en équivalent temps plein par employeur EPLE, ETAT et collectivité.

Cela permet de mesurer le coût réel de fonctionnement de l'EPLE masse salariale et budget de fonctionnement compris.

6) contrats

a) contrat CANON

un nouveau contrat d'impression est présenté : il s'agit d'un contrat CANON pour 48 mois avec un coût de maintenance de 2406.00€ ht par trimestre et un coût copie variable selon couleur, noir et blanc etc... dont le détail est présenté en annexe et qui a pour objectif à la fois de faire des économies sur le moyen terme mais aussi de garantir un meilleur service aux usagers et un meilleur suivi de gestion des impressions avec un logiciel dédié.

Le nombre de machines passera de 111 à 77 avec possibilité d'évolutions.

Le plan de déploiement des machines dans les classes ayant été fourni le soir même du CA aux enseignants, ces derniers demandent si un groupe de travail pourrait se réunir pour étudier l'implantation des machines dans les salles avant les vacances de fin d'année.

Mme Chabaud se chargera de faire venir la société canon pour un accompagnement au changement et constituera un groupe de réflexion pour travailler ensemble sur la répartition des machines.

A terme le parc de machines sera uniformisé et le stocks de cartouches d'encre sera géré à distance directement par le prestataire ce qui générera des économies en stocks et en temps pour les services de gestion.

Certains enseignants font part de leurs besoins spécifiques dans certaines disciplines

Un parent d'élève demande si d'autres sociétés ont été consultées. Mme Chabaud répond

que la société CANON ayant déjà en charge les photocopieurs c'est elle qui a été consulté uniquement ; depuis plus d'un an cette société et le lycée sont en pourparlers et l'ensemble des personnels ont été sollicités par enquête mail pour établir les besoins.

- b) contrat EIGL
il s'agit de mettre à disposition d'un centre de formation des salles de classe.
Convention déjà existante sur le lycée
cette convention de location des locaux rapportera au lycée la somme de 1500.00€ en 2016

- c) adhésion ANCV
cela permettra à des familles de régler les voyages scolaires en chèque vacances.
Un coût minime reste à charge de l'établissement mais c'est un geste en direction des familles pour leur faciliter les paiements

=> **Vote :** (19 votants) le CA autorise le chef d'établissement à signer le contrat CANON à 17 pour et 2 abstentions

Le CA autorise le Ce à signer le contrat EIGL à l'unanimité (19 pour)

Le CA autorise le CE à signer l'adhésion à l'ANCV à l'unanimité (19 pour)

**PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JOLIOT CURIE SETE**

- Séance du 24 novembre 2015
- N° de séance : 7

Chapitre : XII Nature : QUESTIONS DIVERSES

Mme Dorange Daupin enseignante en EPS demande à ce que le CA étudie une demande de participation financière du lycée à l'association sportive dans le cadre de la qualification de 4 jeunes du lycée aux championnats de France de planche à voile en mai 2016 à la Guadeloupe.

Le montant total de leur participation est d'environ 830.00 € par jeune plus deux accompagnateurs dont un est membre du club qui le financera.

Des demandes diverses de financement ont été faites auprès de la région, de la mairie, du département, ...

L'UNSS financera le billet de train jusqu'à Paris

Les familles payeront 200.00€ chacune ; si elles ont besoin d'aide elles devront s'adresser au service social du lycée

La participation du lycée pourrait s'élever à 200.00 € par jeune plus la part de Mme Dorange Daupin

A prendre sur le budget 2016.

Vote : 18 votants 1 abstention 17 pour

0 contre

La proposition de participation du lycée à l'AS est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, le Proviseur lève la séance à 21h25.

Secrétaire de séance
Gestionnaire Comptable



E. CHABAUD

le Proviseur



JF PONS